

**REGARDBTP**Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance  
au capital de 3 800 000 euros

Siège social : 7, rue du Regard - 75006 PARIS

451 292 312 R.C.S. PARIS

Exercice social du 01/01/2019 au 31/12/2019

Comptes annuels approuvés par l'A.G.O. du 11 juin 2020

**BILAN AU 31 DECEMBRE 2019 (en euros)**

ACTIF	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Créances sur les établissements de crédit .....	17 486 997	14 599 345
- Compte ordinaire de la société .....	4 237 873	3 972 791
- Autres comptes ordinaires .....	5 242 781	3 617 398
- Comptes et prêts à terme .....	8 006 344	7 009 156
Immobilisations incorporelles .....	276 320	492 276
Immobilisations corporelles .....	4 573	3 748
Autres actifs .....	1 707 994	1 566 509
Comptes de régularisation .....	3 784 187	3 676 388
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>23 260 072</b>	<b>20 338 266</b>

PASSIF	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Autres passifs .....	9 010 018	7 473 005
Comptes de régularisation .....	753 312	761 721
Capital souscrit .....	3 800 000	3 800 000
Réserves .....	800 000	380 000
Report à nouveau .....	7 923 539	7 087 042
Résultat de l'exercice .....	1 393 202	836 497
<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>23 260 072</b>	<b>20 338 266</b>

**COMPTE DE RESULTAT (en euros)**

CHARGES	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Charges d'exploitation bancaire : commissions .....	34 413,87	32 768,69
Autres charges ordinaires .....	11 395 080,65	11 572 792,59
- Charges générales d'exploitation .....	10 981 135,06	11 047 238,13
.. Autres frais administratifs .....	10 981 135,06	11 047 238,13
.. Gestion administrative .....	2 625 704,13	2 682 184,87
.. Personnel détaché .....	2 782 572,41	2 626 959,19
.. Frais de distribution .....	3 285 171,45	3 142 139,73
.. Frais informatique .....	1 296 281,94	1 504 911,70
.. Autres frais .....	953 848,13	1 063 558,64
.. Impôts et taxes .....	37 557,00	27 484,00
- Dotations aux amortissements et provisions .....	413 945,59	525 554,46
Charges exceptionnelles .....	19 244,85	63 466,37
Impôts sur les bénéficiaires .....	604 193,00	378 249,00
Bénéfice de l'exercice .....	1 393 202,38	836 497,35
<b>TOTAL</b>	<b>13 446 134,75</b>	<b>12 883 774,00</b>

PRODUITS	Au 31/12/2019	Au 31/12/2018
Prod. d'expl. bancaire : int. et produits assimilés .....	25 188,13	18 577,78
Autres produits ordinaires .....	13 408 346,37	12 836 092,81
- Autres produits d'exploitation .....	13 336 321,26	12 773 826,39
.. Autres produits d'exploitation non bancaire .....	13 336 321,26	12 773 826,39
.. Frais de tenue de compte .....	3 788 811,67	3 586 630,02
.. Produits de distribution .....	9 487 682,29	9 083 099,41
.. Facturations diverses .....	59 688,94	101 373,63
.. Produits divers .....	138,36	2 723,33
- Reprises sur provisions .....	72 025,11	62 266,42
Produits exceptionnels .....	12 600,25	29 103,41
<b>TOTAL</b>	<b>13 446 134,75</b>	<b>12 883 774,00</b>

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2019 (en euros).**

**INTRODUCTION.** REGARDBTP est une société anonyme à directoire et Conseil de surveillance paritaire. Elle assure la conception, le développement, la commercialisation de dispositifs d'épargne salariale et la bonne tenue des comptes des salariés de nos entreprises clientes. REGARDBTP est Prestataire de Service d'Investissement (PSI) agréé par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) le 12/02/2004 après avis de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). REGARDBTP est intégrée dans les comptes combinés de la SGAPS BTP domiciliée au 7, rue du Regard - 75006 PARIS.

**I - FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE.** Il n'y a pas de faits significatifs à retenir.

**II - PRINCIPES ET METHODES D'EVALUATION ET DE PRESENTATION.** Les comptes annuels sont établis et présentés conformément au règlement 2014-07 de l'Autorité des normes comptables. **Méthodes d'évaluation. Les immobilisations.** Elles figurent au bilan pour leur valeur historique. Elles font l'objet d'un amortissement annuel calculé sur le mode linéaire soit : Logiciels informatiques : de 1 à 5 ans selon la nature du produit (\*), Matériel informatique : 3 ans, Matériel et mobilier de bureau : 5 ans. (\*) Les immobilisations incorporelles liées aux investissements réalisés lors du changement système informatique de gestion ont une durée d'amortissement prévue de 5 ans. **Les valeurs mobilières de placement.** Il n'y a pas de valeurs mobilières de placement au 31/12/2019. **Les créances et les dettes.** Il n'y a pas de compensation entre les créances et les dettes. Elles sont comptabilisées pour leur valeur nominale de remboursement. Les créances de plus de 90 jours sont classées en créances douteuses, elles peuvent alors faire l'objet d'un provisionnement si malgré les relances le risque de non recouvrement se précise en fonction du montant et de l'antériorité. **Charges et produits exceptionnels.** Ce poste regroupe les charges et produits qui ne se rapportent pas à la gestion courante de l'entité.

**Compte de résultat.** Les charges et les produits sont rattachés à l'exercice qu'ils concernent. **Méthodes de présentation. Les comptes de régularisation actif et passif.** Ils regroupent les montants estimés de l'ensemble des produits à recevoir et des charges à payer, ainsi que les charges constatées d'avance. **Autres actifs.** Les autres actifs comprennent principalement les créances clients, les créances fiscales et le fonds de garantie des dépôts. **Autres passifs.** Les autres passifs comprennent principalement les Comptes d'Opérations en Instance (COI), les dettes fournisseurs et les dettes fiscales. Dans les COI figurent les opérations pour le compte de nos clients (entreprises et leurs salariés) en cours de traitement. La contrepartie figure à l'actif dans les créances sur les établissements de crédit. **Créances sur les établissements de crédit.** Les créances sur les établissements de crédit regroupent les comptes ordinaires de la société, les comptes de dépôts à

terme de la société et les comptes bancaires ouverts en contrepartie des comptes d'opérations en instance définis ci-dessus. REGARDBTP cantonne les fonds de la clientèle sur des comptes bancaires ouverts par nature de flux, conformément au dossier d'agrément déposé auprès de l'AMF lors de la constitution de la société. Un compte bancaire est ouvert pour chaque compte de la clientèle ainsi défini, le solde global de ces sommes reflétant à l'identique les montants présents dans les comptes d'opération en instance. **Ventilation des créances et dettes par échéance. Créances.** Etat, Total et à moins d'un an : 623 317,39, Clients, Total et à moins d'un an : 747 327,13, Clients douteux, Total et à plus d'un an : 199 780,63, Fonds de dépôt de garantie, Total : 106 540,58, A moins d'un an : 105 490,58, A plus d'un an : 1 050,00, Autres débiteurs divers, Total et à moins d'un an : 107 070,71, Produits à recevoir, Total et à moins d'un an : 3 711 241,38, Charges constatées d'avance, Total et à moins d'un an : 72 945,60. **Dettes.** Comptes d'opérations en instance, Total et à moins d'un an : 5 242 780,95, Fournisseurs, Total et à moins d'un an : 3 453 394,24, Dettes fiscales, Total et à moins d'un an : 279 337,50, Créateurs divers, Total et à moins d'un an : 34 505,32, Produits constatés d'avance, Total : 753 312,02, A moins d'un an : 68 182,52, De 1 à 5 ans : 270 628,89, A plus de 5 ans : 414 500,61. **Informations complémentaires.** Le groupe PRO BTP a choisi d'externaliser la gestion des indemnités de fin de carrière de son personnel. A cet effet, REGARDBTP a souscrit en 2013 une prime d'assurance auprès de PRO BTP ERP. A ce titre, aucun versement n'a été effectué cette année.

**III - INFORMATION SUR LES IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS.**

Immobilisations	Valeur brute des immob. en début d'exercice	Aug.	Diminutions Transferts	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice
Incorporelles .....	6 225 473,16	107 219,34	17 560,92	6 315 131,58
- Logiciels inf. ....	44 377,89	4 568,00	-	48 945,89
- Banque d'images .....	-	13 646,90	-	13 646,90
- Logiciel Webepargne .....	5 338 604,78	7 038,72	-	5 345 643,50
- Logiciels Fintech Visio .....	728 540,21	38 170,02	-	766 710,23
- Fonds de garantie des dépôts .....	17 561,00	-	-	17 561,00
- Licences .....	78 828,36	-	-	78 828,36
- Immob. en cours .....	17 560,92	43 795,70	17 560,92	43 795,70
Corporelles .....	118 640,40	0,00	-	121 615,31
- Matériel .....	109 595,39	-	-	109 595,39
- Mob. de bureau .....	9 045,01	2 974,91	-	12 019,92

Amortissements	Cumul des amort. en début d'exercice	Dotations de l'exercice	Cumul des amort. en fin d'exercice	Valeur nette des immob. à la fin de l'exercice
Incorporelles .....	5 733 196,97	305 614,27	6 038 811,24	276 320,34
- Logiciels inf. ....	44 377,89	700,43	45 078,32	3 867,57
- Banque d'images .....	-	83,40	83,40	13 563,50
- Logiciel Webepargne .....	5 116 491,94	210 243,91	5 326 735,85	18 907,65
- Logiciels Fintech .....	493 498,78	94 586,53	588 085,31	178 624,92
- Fonds de garantie des dépôts .....	-	-	-	17 561,00
- Licences .....	78 828,36	-	78 828,36	0,00
- Immob. en cours .....	-	-	-	43 795,70
Corporelles .....	114 892,42	2 150,13	117 042,55	4 572,76
- Matériel .....	108 632,17	299,96	108 932,13	663,26
- Mob. de bureau .....	6 260,25	1 850,17	8 110,42	3 909,50

**IV - INFORMATIONS SUR LES TITRES DE PLACEMENT.** Il n'y a pas de titres de placement au 31/12/2019.

**V - INFORMATION SUR LES CAPITAUX PROPRES. A. Composition du capital social.** Le capital social se décompose en 38 000 actions de 100 euros de nominal soit au total 3 800 000 euros, entièrement libéré.

B. Capitaux propres	2018	Affectation résul. précédent	Résultat de l'exercice	2019
Capital .....	3 800 000,00	-	-	3 800 000,00
Réserve légale .....	380 000,00	-	-	380 000,00
Report à nouveau .....	7 087 042,01	836 497,35	-	7 923 539,36
Résultat .....	836 497,35	- 836 497,35	1 393 202,38	1 393 202,38
<b>TOTAL</b>	<b>12 103 539,36</b>	<b>0,00</b>	<b>1 393 202,38</b>	<b>13 496 741,74</b>

**VI - INFORMATIONS DIVERSES SUR LE BILAN. A. Détail des autres actifs.**

Etat (TVA et impôt sur les sociétés), 2019 : 623 317,39, 2018 : 663 438,09, Fonds de garantie des dépôts, 2019 : 106 540,58, 2018 : 118 185,05, Comptes clients débiteurs, 2019 : 747 327,13, 2018 : 669 919,17, Comptes clients douteux, 2019 : 123 738,58, 2018 : 111 287,46, Comptes fournisseurs débiteurs, 2019 : 3 722,85, 2018 : 1 379,04, Débiteurs divers avance rejets prélèvement, 2019 : 100 000,00, Débiteurs divers, 2019 : 3 347,86, 2018 : 2 299,98, Total, 2019 : 1 707 994,39, 2018 : 1 566 508,79. **B. Détail des comptes de régularisation actif.** Frais de tenue de compte à émettre, 2019 : 3 711 241,38, 2018 : 3 596 679,09, Droits d'entrée dernière VL à recevoir, 2018 : 8 021,77, Autres charges constatées d'avance, 2019 : 72 945,60, 2018 : 70 621,35, Ecart VL dernière semaine à constater, 2018 : 1 065,68, Comptes de régularisation, 2019 : 3 784 186,98, 2018 : 3 675 322,21.

**C. Détail des autres passifs.** Fournisseurs crédateurs, 2019 : 283 323,25, 2018 : 151 328,32, Fournisseurs factures non parvenues (\*), 2019 : 3 170 070,99, 2018 : 3 261 141,13, Comptes d'opérations en instance, 2019 : 5 242 780,95, 2018 : 3 617 398,28, Comptes clients crédateurs, 2019 : 34 505,32, 2018 : 37 753,68, Trop perçus sur souscription à rembourser, 2018 : 23 963,50, Rejets paiement (\*\*), 2018 : 349 215,41, Dettes fiscales, 2019 : 279 337,50, 2018 : 32 205,03, Total, 2019 : 9 010 018,01, 2018 : 7 473 005,35. (\*) Détail des factures non parvenues, Gestion administrative : 609 452,16, Personnel détaché : 1 363 791,20, Frais informatique : 159 501,35, Frais de distribution : 888 869,38, Services communs : 106 102,21, Loyer et charges : 4 500,00, Honoraires : 30 285,64, Autres fournisseurs divers : 7 569,05, Total : 3 170 070,99. (\*\*) Il s'agit des paiements individuels rejetés ou périmés et non encore réclamés par les porteurs en 2019 ils ont été reclassés en comptes d'opérations en instance. **D. Détail des comptes de régularisation passif.** Frais CDC loi Eckert et Total produits constatés d'avance, 2019 : 753 312,02, 2018 : 761 720,86. **E. Dettes et créances avec les parties liées.** Les dettes et créances avec les parties liées sont conclues dans des conditions normales. **F. Engagements hors-bilan.** Il n'y a pas d'engagements hors-bilan. **VII - DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS.** Charges exceptionnelles. Courriers erronés, 2018 : 16 256,70, Litiges sur rachats, 2018 :

12 765,10, Pertes sur opérations de régularisation, 2019 : 19 244,85, 2018 : 34 444,57, Total, 2019 : 19 244,85, 2018 : 63 466,37. Produits exceptionnels. Profits sur opérations de régularisation et Total, 2019 : 12 600,25, 2018 : 29 103,41.

**VIII - MONTANT DES HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES.** Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes s'élève à 32 480,08 euros.

**IX - DETAIL DES AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION NON BANCAIRES.** Frais de tenue de compte, 2019 : 3 788 811,67, 2018 : 3 586 630,02, Distribution, 2019 : 9 487 682,29, 2018 : 9 083 099,41, Facturations diverses, 2019 : 59 688,94, 2018 : 101 373,63, Produits divers, 2019 : 138,36, 2018 : 2 723,33, Total, 2019 : 13 336 321,26, 2018 : 12 773 826,39.

**X - IMPOT SUR LES SOCIETES.** Compte tenu d'un impôt société à 28 % sur 500 000 euros et à 31 % sur 1 497 395 euros, le montant inscrit en charges est de 604 193 euros. La part afférente au résultat exceptionnel (- 6 644,60) est de - 2 060.

**XI - EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.** Il n'y a pas d'éléments significatifs à relever.

**AFFECTATION DU RESULTAT (en euros).** L'Assemblée Générale, statuant aux conditions de quorum et de majorité des assemblées générales ordinaires, approuve la proposition de répartition des résultats qui lui a été présentée. L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31/12/2019 de la manière suivante : Le bénéfice de l'exercice s'élevant à 1 393 202,38, Augmenté du report à nouveau : 7 923 539,36, Formant un total de 9 316 741,74, Sera affecté comme suit : Report à nouveau : 9 316 741,74. Il est précisé qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la création de la société.

**EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS.**

L'Assemblée Générale de la société REGARDBTP. **Opinion.** En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société REGARDBTP relatifs à l'exercice clos le 31/12/2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le directoire le 03/03/2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19. Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice. **Fondement de l'opinion. Référentiel d'audit.** Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des Commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. **Indépendance.** Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de Commissaire aux comptes. **Justification des appréciations.** En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément. **Vérifications spécifiques.** Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires. **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.** Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire arrêté le 03/03/2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes. Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce. **Rapport sur le gouvernement d'entreprise.** Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce. Paris et Paris-La Défense, le 25 mai 2020, Les Commissaires aux comptes, FM RICHARD & ASSOCIES : Julie GALOPHE ; ERNST & YOUNG AUDIT : Abder AOUAD.

Le rapport de gestion peut être obtenu sur simple demande au siège de la société.